



Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1998/265  
26 mars 1998  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ESPAGNOL

---

LETTRE DATÉE DU 20 MARS 1998, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE  
GÉNÉRAL PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT D'EL SALVADOR  
AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur ma note du 16 mars 1998, par laquelle je vous faisais tenir l'original d'une lettre datée du 10 mars 1998, que vous adressait M. Ramón E. González Giner, Ministre des relations extérieures d'El Salvador, au sujet du succès de votre mission en Iraq (voir annexe).

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Ricardo G. CASTANEDA

ANNEXE

Lettre datée du 10 mars 1998, adressée au Secrétaire général  
par le Ministre des relations extérieures d'El Salvador

Nous avons le plaisir de vous adresser les remerciements et les félicitations du peuple et du Gouvernement d'El Salvador suite au succès de votre mission de bons offices, qui a permis d'aboutir à une solution pacifique négociée de la crise iraquienne.

L'opportunité et le bien-fondé de votre intervention ont montré de façon éclatante que de telles situations pouvaient être réglées par la voie diplomatique et ont fait naître une confiance absolue vis-à-vis de l'Organisation des Nations Unies en tant qu'entité garante du règlement pacifique des différends entre États.

Nous espérons vivement que le Gouvernement iraquien respectera les engagements qu'il a pris envers vous et envers le Conseil de sécurité des Nations Unies, afin que soit évité un affrontement armé qui menacerait la stabilité et la paix mondiales.

Le Gouvernement de la République d'El Salvador suivra avec attention l'évolution de la situation dans l'espoir que l'on continuera de mettre en oeuvre les moyens voulus pour dénouer la crise.

Le Ministre des relations extérieures

(Signé) Ramón E. GONZÁLEZ GINER

-----